AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA VILLE DE LES RUES DES VIGNES

La ville octroie une aide de 400 € aux jeunes pour passer leur permis de conduire.
Elle s'adresse aux jeunes :

âgés de 16 à 25 ans
résidant dans la ville depuis au moins 6 mois
ayant le code de la route depuis moins de 2 ans
inscrits à la mission locale ou en cours d'inscription

Pour plus de renseignements, contactez la mairie.

https://www.lesruesdesvignes.fr/vie-pratique/demarches-administratives/aides-sociales

Ville de Les Rues des Vignes:
495 rue haute
59258 - Les Rues des Vignes
https://www.lesruesdesvignes.fr/